



CHAMPIONNAT DE FRANCE 2024
INDIVIDUEL
20 & 21 AVRIL 2022 – CALAIS (HAUTS DE FRANCE)

Championnat de France individuel 2024

20 & 21 avril 2023 – CALAIS (Hauts de France)

Salle CALIPSO – 730 rue Roger MARTIN du GRAND – 62100 CALAIS

Catégories	<p>Catégories : Femmes - Hommes - moins 18 ans</p> <p>@ Seniors : Juniors 2 & 3 ; Seniors Combat ; Seniors Assauts ; Vétérans Combat</p> <p>@ Moins 18 ans : Cadets, Cadettes, Juniors 1 avec autorisation parentale</p> <p>@ Vétérans avec demande sur classement</p>
Type de compétition	<p>Compétition individuelle</p> <p>Assauts en 3 x 2 mn</p> <p>Assauts de 1/8, 1/4 et 1/2 (suivant le nombre d'engagés)</p>
Samedi A titre indicatif	<p>Convocation : 8h30</p> <p>Tirage au sort : 9h00</p> <p>Début des assauts : 10h</p> <p>Fin : 18h</p>
Dimanche A titre indicatif	<p>Accueil : 9h00</p> <p>Début des assauts : 09h30</p> <p>Remise des récompenses : 15h00</p> <p>Fin : 16h</p>
Inscription en ligne	<p>ffsavate.com (espace dirigeant - rubrique compétition)</p> <p>Tournois : 2300897 / 2300898 / 2300899</p>
Droit d'inscription paiement en ligne	<p>40€ par tireur - Onglet Paiement pour le compétiteur</p>
Contact organisateur	<p>competition@ffsavate.com</p>



Championnat de France individuel - Inscriptions et Paiement en ligne :

La plateforme d'inscriptions en ligne, mise en place par la Fédération et accessible via la connexion à votre compte club.

Pour cela, les présidents ou correspondants de clubs devront se connecter au compte fédéral de leur association et inscrire les tireurs souhaités. Les Championnats de France seront présentés sous la forme ci-dessous :

- Championnat de France individuel CNCCB Féminin
- Championnat de France individuel CNCCB Masculin 1ère série
- Championnat de France individuel CNCCB Masculin 2ème série
- Championnat de France individuel CNCCB M18

Le certificat médical, attestation de réponses négatives au QSport et surclassement si nécessaire seront à présenter au 1er jour de la compétition.

À lire :

- * Règlement Compétition Championnat de France Individuel
- * Liste des tireurs première série
- * Demande de surclassement
- * Autorisation parentale
- * Attestation QSport
- * Information Lutte antidopage

Règlement Championnat de France

Le Championnat de France fait partie des compétitions officielles du CNCCB.

Il s'agit d'une compétition qui est ouverte à partir du pommeau rouge.

Concernant le règlement de cette manifestation, le document de référence reste le « règlement des compétitions ». Néanmoins, étant donnée la formule de cette compétition, des particularités réglementaires vont tout de même être spécifiées, celles-ci sont expliquées dans le document ci-dessous.

Liste des modifications par rapport au Cahier J (règlement compétitions) :

Principe

Le Championnat de France est une compétition individuelle, par catégories et par série.

Forme des rencontres et armes

Les rencontres se déroulent en assauts en simple canne en reprises multiples.

Nombre de participants

Le nombre maximum de participants de chaque championnat est fixé à 16. Au-delà, des phases de sélections seront organisées, quelle que soit la catégorie.

Catégories

Les tireurs s'engagent en Championnats de France en fonction de la catégorie et de la série auxquelles ils appartiennent. Le tireur ne peut pas refuser de participer à la série qui lui incombe sous peine d'être déclaré forfait sans possibilité de recours.

Les catégories pouvant être représentées sont :

- seniors masculins 1ère série
- seniors féminines
- séniors masculins 2ème série
- « - de 18 ans »

Au cours d'une saison, un tireur ne peut participer qu'à un seul Championnat de France individuel.

Coefficient

Les coefficients relatifs au classement national des tireurs sont décrits au paragraphe 3.4 du règlement en vigueur

Déroulement

Le Championnat de France se déroule en plusieurs phases :

- les phases de sélections (départementales et/ou régionales et/ou de secteurs), si le nombre d'inscrits l'exige
- les phases qualificatives
- les phases finales : (1/16 - 1/8 - 1/4 - 1/2 - petite finale et finale)



Les tireurs devront participer aux sélections départementales, régionales ou de secteur de leur club d'appartenance (sauf dérogation).

Les tireurs des DOM-TOM bénéficieront d'un quota minimum d'un tireur.

Tout inscrit aux Championnats de France sera considéré comme participant à la compétition dès les phases de sélections.

Les deux dernières phases se déroulent généralement sur une seule et même compétition par catégorie, mais les différentes catégories pourront être convoquées sur des dates différentes.

En phase qualificative : les tireurs de chaque catégorie effectueront 3 à 4 assauts, en fonction des impératifs horaires. A l'issue des assauts, les tireurs sont classés en fonction du nombre de points-assauts obtenus. En cas d'égalité les règles générales s'appliquent.

En phases finales : les tireurs les mieux classés à l'issue de la phase précédente se rencontrent en quarts de finale et/ou demi-finales (selon le nombre de participants et les impératifs horaires).

Durée des rencontres

Pour les Séniors, les assauts se déroulent en 3 reprises de 2 minutes. Les finales et les petites finales se déroulent quant à elles en 4 reprises de 2 minutes.

Pour les moins de 18 ans, les assauts se déroulent en 3 reprises de 1 minute et 30 secondes.

Corps Arbitral

Voir règlement arbitrage

Classement et victoire

Dans chaque catégorie, la victoire du Championnat est obtenue par le vainqueur de l'assaut de la finale. Le perdant de cet assaut est classé second. Les autres places sont attribuées en fonction du classement dans les phases précédentes.

Titres

A l'issue de la compétition est décerné pour chacune des catégories, le titre, suivi de la catégorie, de la série et de l'année d'obtention :

- pour le vainqueur, le titre de « Champion de France »
- pour le finaliste, le titre de « Vice-champion de France »

Liste des Tireurs de 1ère série

Masculine

TIREUR	Der	CLUB
BAYLE Lucas	2023	33 – Les Survoltés de Latresne
BENA Quirin	2019	67 – Canne de Combat Schiltigheim
BERARD Guillaume	2023	33 – SAM
BOURSIER Sébastien	2023	33 - CCBA
CERREDO Camillo	2022	75 – Apaches de Paname
CHESNAY Ronan	2023	44 – C2CA
COLIN Kévin	2020	31 – TUC Canne de Combat
DARDOUR Thomas	2023	31 – TUC Canne de Combat
GATHIER Guillaume	2019	47 – ABCC
KLEIN Guillaume	2023	33 - Sa Merignac Bf
LE MAO Adrien	2020	29 - KCCBS
LEBLÉ David	2022	974 – Le Port Canne de Combat
LEBLÉ Mathieu	2023	974 – Le Port Canne de Combat
LEGOUPIL Nicolas	2023	69 – Villeurbanne CCB
LEJEUNE Xavier	2022	75 – Apaches de Paname
LELEU Romain	2020	31 – TUC Canne de Combat
LELONG Quentin	2022	69 – Villeurbanne CCB
LOVATO Kévin	2022	75 – Les Apaches de Paname
NICOLAS Paul	2023	93 - IMPACT93 Pantin
MODELIN Julien	2023	92 – La Rose Couverte
PAPLOREY Benjamin	2023	60 - CCB Brenouille
SYLVESTRE Chris	2023	972 - Kreyol Boxing Club

Féminine

TIREUR	Der	CLUB
ABBADIE Pauline	2020	33 – SAM
ARNAULD Mallaury	2023	75 - Latéral 13
BAFFROY Océane	2023	21 - Dijon Université Club
BAZIN Emilie	2023	59 - Wignehies SBC
BEHAVIANA Lantonia	2022	974 – Le Port Canne de Combat
BLONDET Isalyne	2023	31 - Toulouse Université Club
CHOLIN Chim	2023	67 – Canne de Combat Schiltigheim
DELEHELLE RIGAUD Ivanne	2023	31 - Toulouse Université Club
FAUCHON Sidonie	2023	92 - La Rose Couverte de Paname
FOURGOUX Meryl	2023	63 - Stade Clermontois Boxe Française
FOURNIER Margaux	2022	29 – KCCBS
HURTAUT Charlotte	2019	67 – Canne de Combat Schiltigheim
LEVIEUX Margaux	2023	44 - Le C2CA
MALLARD Laëtitia	2020	31 – TUC Canne de Combat
MANGIN Céline	2022	44 - le C2CA
MERCIER Lauriane	2023	974 – Le Port Canne de Combat
PINEL Amélie	2023	75 - ACSCED
PRIMC Jerca	2019	75 – Latéral 13
SCHNEIDER Aurélie	2019	67 – Canne de Combat Schiltigheim
WEYCKMANS Annelise	2019	21 – Dijon Université Club
ZRIBI Jennifer	2023	75 – ACSCED

Demande de surclassement d'âge pour la saison 20 . . / 20 . .

Je soussigné (nom - prénom) Date de naissance :

demande à bénéficier d'un surclassement d'âge pour la saison en cours.

N° de licence N° de club tél/portable :

Nom - prénom de l'Entraîneur

Signature

de l'intéressé ou, pour les mineurs, d'un parent ou tuteur

Catégories	Ages	surclassement	
		Simple	Double
moins de 12 ans	10 et 11 ans	→ non	non
	12 ans	oui	moins de 15 ans
moins de 15 ans	13 et 14 ans	→ non	non
	15 ans	oui	moins de 18 ans
moins de 18 ans	16 et 17 ans	non →	non
	18 ans	oui	seniors
Vétérans	de 39 ans et plus	Oui	→ seniors

Toute demande de surclassement pour les tireurs vétérans doit faire l'objet d'un **EXAMEN CARDIOLOGIQUE** accompagné du **certificat médical et des attestations n+1 et n+2** (si nécessaire) conformément au règlement médical.

Catégorie naturelle	Catégorie de surclassement

avis médical	
Surclassement aucun simple	date signature et cachet

Le médecin du CNCCB :		signature
Avis :	date	



CNCCB

COMITÉ NATIONAL DE CANNE DE COMBAT ET BÂTON

Autorisation parentale

Je, soussigné, père, mère, représentant légal

tél.....,

autorise l'enfant (NOM, Prénom) à participer à la
compétition de canne de combat qui se déroulera le(s)
..... à

Dans la catégorie

Encadrement assuré par Qualité

Moyen de transport

Départ le à h lieu

Retour prévu le à h lieu

Fait-le

Signature

Attestation QSport

Je soussigné M/Mme [Prénom NOM], atteste avoir renseigné le questionnaire de santé QS-SPORT Cerfa N°15699*01 et avoir répondu par la négative à l'ensemble des rubriques.

Date et signature du sportif.

Pour les mineurs :

Je soussigné M/Mme [Prénom NOM],

en ma qualité de représentant légal de [Prénom NOM],

atteste qu'il/elle a renseigné le questionnaire de santé QS-SPORT Cerfa N°15699*01 et a répondu par la négative à l'ensemble des rubriques.

Date et signature du représentant légal.

INFORMATION

LUTTE ANTIDOPAGE

Valable en toutes circonstances

DÉFINITION (loi 99-223 du 23 mars 1999 - article 17)

Il est interdit à toute personne, au cours des compétitions et manifestations sportives organisées ou agréées par des fédérations sportives ou en vue d'y participer :

- d'utiliser des substances et des procédés de nature à modifier artificiellement les capacités ou à masquer l'emploi de substances ou procédés ayant cette propriété ;
- de recourir à ceux de ces substances ou procédés dont l'utilisation est soumise à des conditions restrictives lorsque ces conditions ne sont pas remplies.

La liste des substances et procédés est fixée par la loi.

CONDUITE

Toujours informer son médecin, dentiste, pharmacien ... de sa qualité de sportif

Ne pas consommer de médicaments sans l'avis d'un médecin ou d'un pharmacien

Ne pas consommer de médicaments hors de leur emballage d'origine, quelle que soit la personne qui les propose Un médicament peut être autorisé sous une forme et interdit sous une autre ou en association avec d'autres spécialités pharmaceutiques

Ne pas faire usage de stupéfiants

Etre très vigilant sur les compléments alimentaires et préparations nutritionnelles, même à base de plantes. Se conformer aux « règles de bonne pratique sportive » : suivi médical, récupération, alimentation ... En cas de doute se reporter à la liste des substances interdites (arrêté du 20-04-04 cette liste est mise à jour régulièrement) ou consulter un spécialiste.

LA PRISE DE MÉDICAMENTS (voir arrêté du 20-04-04)

Les médicaments sont classés en 3 catégories :

1 - Ceux ne figurant pas sur la liste des produits dopants = pas de restriction d'usage

Ceux figurant sur la liste des produits dopants :

2 - Si incompatibilité avec la pratique sportive = arrêt total de l'activité

3 - Si compatibilité avec la pratique sportive = fournir un dossier médical (voir ci-dessous)

En cas de traitement :

1 - Établir un dossier médical comprenant :



- l'ordonnance

- un justificatif détaillé du médecin traitant (diagnostic, durée du traitement, demande antérieure ...)
- les résultats des tests et l'avis du pneumologue, en cas de pathologie pulmonaire.

2 - Envoyer ce dossier par lettre recommandée en 2 exemplaires :

- dont un au responsable de la commission fédérale médicale

Dr André MONROCHE FF SAVATE et da 49, rue du Fbg Poissonnière 75009 PARIS

TROUVER L'INFORMATION

0 800 15 2000 Téléphone : Informer / Prévenir / Aider / Orienter - Gratuit / Anonyme / Confidentiel jeunesse-sports.gouv.fr

santesport.gouv.fr sites du ministère de la jeunesse, des sports et de la V.A. : liste des substances et procédés, contrôles, règles de bonne pratique, textes de loi ...

www.legifrance.gouv.fr loi 99-223 du 23 mars 1999

Arrêtés du 20-04-04 et du 16-08-04

Code de la santé publique livre VI

Agence Française de Lutte contre le Dopage <https://www.afld.fr/actualites.php>

A M L D Antennes Médicales de Prévention et de Lutte contre le Dopage

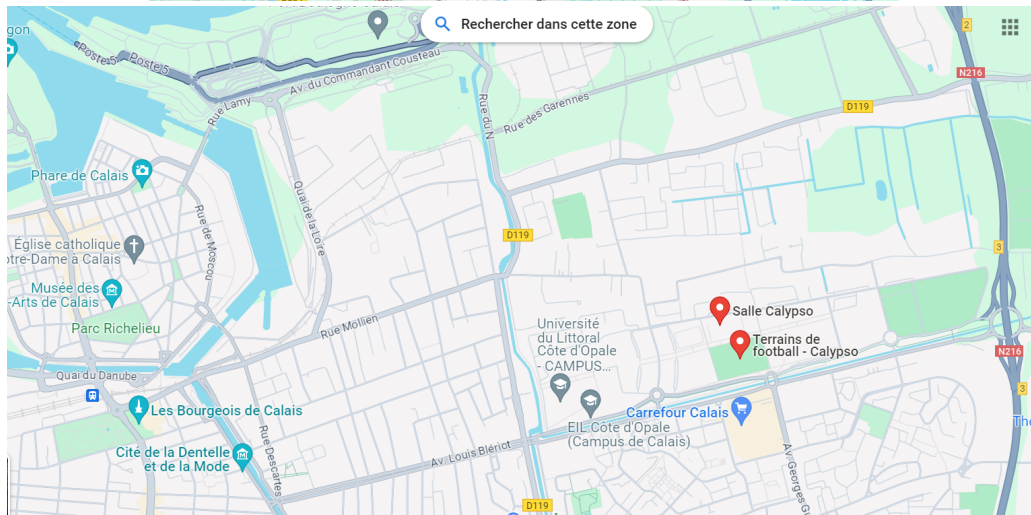
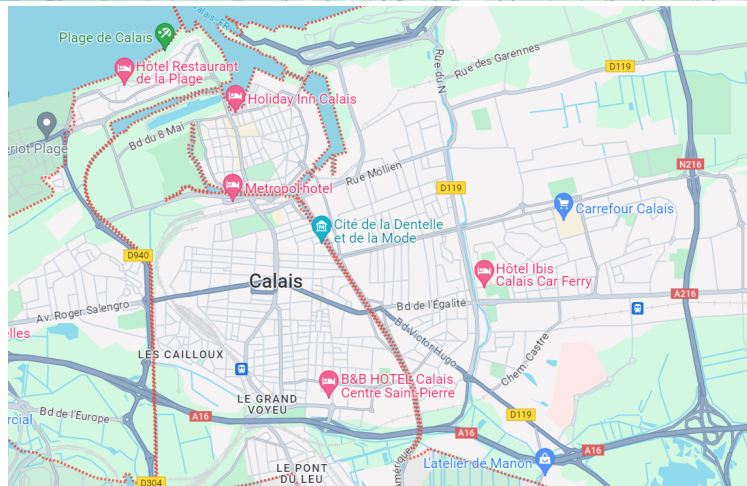
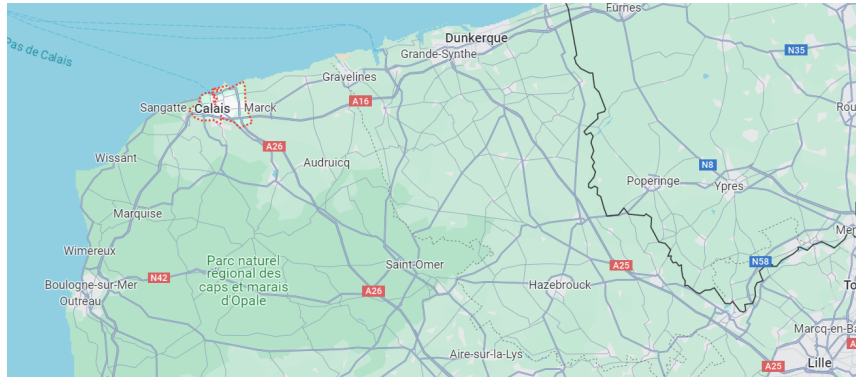
Une par région dans les hôpitaux publics – soin et prise en charge des sportifs ayant recours aux pratiques dopantes (consultation médicale anonyme et gratuite des sportifs)



CNCCB

COMITÉ NATIONAL DE CANNE DE COMBAT ET BÂTON

Calais





ACCES AU SITE

Adresse : Salle CALIPSO – 730 rue Roger MARTIN du GRAND – 62100 CALAIS

En voiture :

En transport :

Depuis la gare :

LISTE HOTELS

	nom établissement	CLASS EMENT	ADRESSE (N°rue +CP+ville)	TELEPHONE (xx xx xx xx xx)	TARIF du 19 au 21 avril	SITE WEB	MAIL (diffusable au public)
1	Brit Hôtel Confort Calais	3*	2 rue des soupirants 62100 Calais	03 21 46 14 00		brithotel.fr	calais@brithotel.fr
2	Ibis car ferry	3*	2 rue Greuze 62100 Calais	03 21 96 69 69	75€BB single et 85€BB double.	IBISHOTELS.COM	h0715@accor.com
3	Logis Cottage hôtel Calais	3*	648, rue de Tunis - sortie 43-A16 - 62100 Calais	03 21 96 06 06	19.04 à 74€ 20.04 à 74€ 21.04 à 74€ Prix pour les chambres double/ twin 1 ou 2 personnes. Petit Déjeuner a 10€ par personne et par jour et taxe de séjour a 1.10€ par personne et par jour.	www.cottagehotel-calais.fr	cottagehotel@orange.fr
4	Métropol' hôtel	3*	45 quai du Rhin 62100 Calais	03 21 97 54 00	chambre double/twin : 85 euros petit-déjeuner buffet : 14 euros taxe de séjour : 1.10 euros	www.metropolhotel.com	metropol@metropolhotel.com
5	B&B hôtel Calais centre Saint-Pierre	2*	55 rue de Lille 62100 Calais	08 92 70 75 18		https://www.hotel-bb.com/fr	bb_4221@hotelbb.com
6	Campanile	0	35 rue de Maubeuge 62100 Calais	03 21 34 30 70		www.campanile.fr	calais@campanile.fr
7	Holiday Inn Calais	4*	6 boulevard des Alliés 62100 Calais	03 21 34 69 69		www.holidayinn.fr	reservations@hicalais.com
8	hôtel Meurice	3*	5 Rue Edmond Roche 62100 Calais	03 21 34 57 03	comme toujours, pour les resa. notre site sécurisé : https://www.secure-hotel-booking.com/smart/Hotel-Meurice/2PQE/fr/ En saisissant le code "OFFICE" pour bénéficier de 10 % de remise	https://www.hotel-meurice.fr/	hotelmeurice@gmail.com
9	Ibis styles Calais centre	3*	46 rue royale 62100 Calais	03 21 97 45 00	79€ BB la single/ 93€ la db/twin	https://all.accor.com/hotel/7209/index.fr.shtml?dateIn=&nights=&compositions=1&stayplus=false#origine=ibis	H7209@ACCOR.COM
10	Centre Européen de Séjour	0	Rue du Maréchal de Lattre de Tassigny 62100 Calais	03 21 34 70 20		www.auberge-jeunesse-calais.com	reservation@cescalais.com
11	hôtel-résidence du golf	0	693 digue Gaston Berthe 62100 Calais	03 21 96 88 99			hoteldugolf@plagecalais.com
12	hôtel-restaurant de la plage	0	693 digue Gaston Berthe 62100 Calais	03 21 34 64 64		hotelplagecalais.com	hotelrestaurant@plagecalais.com
13							

	nom établissement	CLASS EMENT	ADRESSE (N°rue +CP+ville)	TELEPHONE (xx xx xx xx xx)	TARIF du 19 au 21 avril	SITE WEB	MAIL (diffusable au public)
1	hôtel-restaurant de la plage	0	693 digue Gaston Berthe 62100 Calais	03 21 34 64 64		hotelplagecalais.com	hotelrestaurant@plagecalais.com
13	Holiday Inn Calais Coquelles	4*	2099, avenue Charles de Gaulle 62231 Coquelles	03 21 46 60 60		www.ihg.com	info@hicoquelles.com
14	hôtel b&b Calais terminal Cité Europe 4 étoiles	4*	place de Cantorbéry 62231 Coquelles	08 92 23 09 79	*single 95 € petit déjeuner inclus +taxe de séjour 1.30€ *double 110 € petit déjeuner inclus + taxe de séjour 1.30€/personnes	hotelbb.com	bb_4734@hotelbb.com
15	Haut'île the Originals city	3*	211 avenue des longues pièces 62231 Coquelles	03 21 46 40 00		www.theoriginalshotels.com	H6218@theoriginalshotels.com
16	hôtel b&b Calais terminal cité Europe 3 étoiles	3*	place de Cantorbéry 62231 Coquelles	03 21 46 37 00		hotelbb.com	bb_4732@hotelbb.com
17	B&B Calais Coquelles Tunnel sous la Manche	2*	Chemin de Bergnieulles 62231 Coquelles	08 92 78 80 24		https://www.hotel-bb.com/fr/hotel/calais-coquelles-tunnel-sous-la-manche	bb_4130@hotelbb.com
18	B&B Calais Terminal Cité Europe 2 étoiles	2*	place de Cantorbéry 62231 Coquelles	08 92 23 09 81	CODE RESA BOXE OT24 60€ la chambre lit double (1 ou 2 personne) - 60€ la chambre lit twin (2 lits) - 70€ la chambre triple (1 lit double + 1 lit simple) - 10.95€ le petit déjeuner par personne et par jour - 1.10€ la taxe de séjour par personne et par jour		BB_4743@hotelbb.com
19	Sure Hotel by Best Western	2*	avenue Charles de Gaulle 62231	03 21 36 81 81			reception@hotelcoquelles.com
20	hotelF1 Calais Coquelles	1*	Avenue Charles de Gaulle, rue de Bergnieulles 62231 Coquelles	08 91 70 52 06			H2454@ACCOR.COM
21							